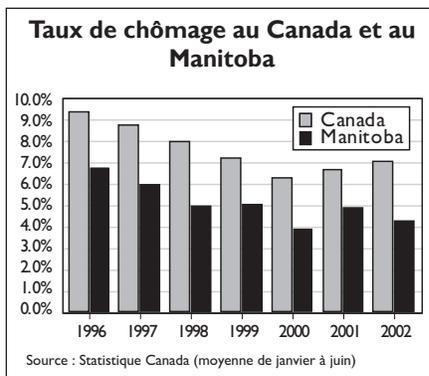


Marché du neuf

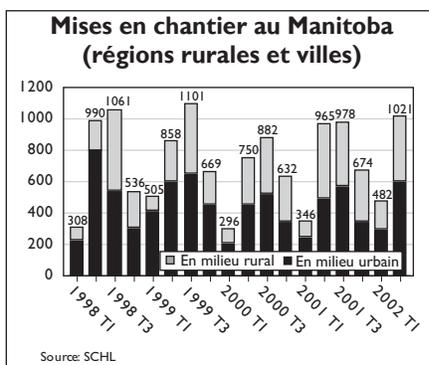
La construction résidentielle s'accélère de 23 % en milieu urbain au deuxième trimestre

Grâce à la stabilité de l'économie provinciale, au resserrement des marchés de la revente et à la faiblesse exceptionnelle des taux d'intérêt, le nombre total de mises en chantier au Manitoba a poursuivi son ascension au deuxième trimestre. De janvier à juin, l'économie du Manitoba a enregistré d'autres gains au chapitre du nombre de personnes occupées. Bien que ces derniers aient touché en grande partie les emplois à temps partiel, le nombre de personnes occupées à plein temps a augmenté de plus de 1 % pour atteindre 445 000 à la fin du mois de juin. Malgré l'accroissement continu de la population active, ces nouveaux emplois ont fait tomber le taux de chômage à 4,3 % au 30 juin; il s'agit du taux provincial le plus bas relevé dans l'ensemble du Canada. Conjugués à une conjoncture économique favorable, les taux d'intérêt avantageux continuent d'inciter les acheteurs éventuels d'un premier logement ou d'un logement à un cran supérieur à passer à l'acte. La rareté de l'offre sur le marché de la revente a également une grande incidence sur la tenue du marché du neuf, surtout dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Winnipeg, où le nombre d'inscriptions courantes a diminué de façon constante de janvier à juin 2002, pour se fixer sous la barre des 1 500. À noter que ce nombre s'est aussi replié à Brandon et à Portage La Prairie. L'offre réduite de logements existants contraint de plus en plus les éventuels accédants à la propriété à se tourner vers le marché du neuf pour combler leurs besoins en matière de logement. Avec les bas taux d'intérêt et l'assurance d'une économie stable, il n'est pas étonnant que la construction résidentielle continue de s'intensifier dans la province.

Au deuxième trimestre, 1 021 logements ont été mis en chantier au Manitoba, soit 6 % de plus qu'à la même période l'an dernier. Le



nombre cumulatif de mises en chantier au 30 juin, qui affiche une avance de 15 % sur celui de 2001 (1 311), s'élève à 1 503 – un sommet inégalé depuis 1998. Il ne fait aucun doute que les cinq grands centres urbains du Manitoba ont récolté la part du lion dans le secteur de la construction résidentielle, le nombre de mises en chantier ayant grimpé de 23 % pour atteindre 599. En milieu urbain, on a commencé la construction de 517 maisons individuelles au deuxième trimestre, contre 393 à pareille époque l'an passé, ce qui représente un bond de 31 %. En milieu rural, le nombre de mises en chantier a fléchi de 12 %, se fixant à 422, ce qui fait contraste avec le taux de croissance



DEUXIÈME TRIMESTRE 2002

S O M M A I R E

ANALYSE

- 1 La construction résidentielle s'accélère de 23 % en milieu urbain au deuxième trimestre
- 2 La plupart des maisons individuelles mises en chantier sont situées à Winnipeg et à Brandon
- 2 Écoulement de maisons individuelles : en baisse au deuxième trimestre
- 2 Recul de la construction de logements collectifs au deuxième trimestre
- 2 Les taux hypothécaires poursuivront leur lente ascension en 2002

TABLEAUX STATISTIQUES

- 3 Mises en chantier
- 4 Nombre de logements achevés
- 5 Nombre de maisons individuelles par fourchette de prix
- 6 Logements en construction
- 6 Logements non occupés
- 7 Sommaire de l'activité



observé au premier trimestre. Malgré ce recul, la performance globale des constructeurs d'habitations en milieu rural est tout de même bonne si l'on regarde les données cumulatives, car ces dernières révèlent une amélioration de 6 % en regard du premier semestre de 2001. À l'extérieur des villes, les mises en chantier de maisons individuelles se sont repliées de 9 %, et celles de logements collectifs, de 35 %. L'activité dans le secteur des collectifs s'est également ralentie dans les cinq centres urbains, mais de 10 %.

La plupart des maisons individuelles mises en chantier sont situées à Winnipeg et à Brandon

L'accélération globale de l'activité est principalement attribuable à la hausse des mises en chantier de maisons individuelles, et la plupart de ces logements en devenir sont situés dans la RMR de Winnipeg et à Brandon. Au deuxième trimestre, on a commencé la construction de 460 maisons individuelles dans la RMR de Winnipeg – une progression de 35 % sur un an. C'est tout le contraire qui a été observé dans la majorité des centres urbains et des régions rurales, où le nombre de mises en chantier a diminué. Brandon est la seule autre agglomération à avoir enregistré d'importants gains; on y a relevé 32 mises en chantier de maisons individuelles au deuxième trimestre de 2002, contre 13 entre avril et juin 2001. En comparaison de l'an dernier, la cadence de production a ralenti légèrement à St. Andrews et brusquement à Portage La Prairie. Au premier semestre, les niveaux de construction sont demeurés élevés à Winnipeg, affichant une hausse de 23 % en glissement annuel. Le nombre cumulatif de mises en chantier a bondi de 150 % à Brandon et de 33 % à St. Andrews. Compte tenu de la faiblesse des coûts d'emprunt et de la rareté de l'offre sur le marché de la revente à Winnipeg et à Brandon, la construction de

maisons individuelles devrait rester intense dans ces deux centres urbains.

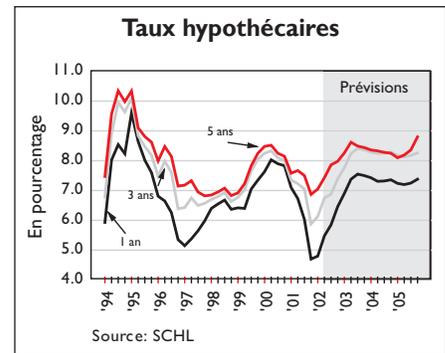
Écoulement de maisons individuelles : en baisse au deuxième trimestre

Malgré l'accroissement des mises en chantier sur le marché manitobain des maisons individuelles au deuxième trimestre de 2002, le rythme d'écoulement a diminué considérablement. Dans l'ensemble des centres urbains, il s'est écoulé 247 maisons individuelles d'avril à juin, soit 31 % de moins qu'au deuxième trimestre de 2001. En conséquence, l'offre en milieu urbain a progressé de 29 % d'une année à l'autre, le nombre de maisons individuelles à vendre étant passé de 686 à 887. D'après l'actuel rythme moyen d'écoulement sur 12 mois, il faudrait environ 8,9 mois pour écouler toutes ces maisons individuelles. La SCHL considère qu'en général le marché des logements individuels neufs est équilibré lorsque la durée de l'offre y est de six mois. Cette conjoncture ne présage toutefois pas d'accumulation supplémentaire des stocks, car l'essor que connaît le marché de la construction résidentielle sera probablement suivi d'un bond proportionnel du nombre de logements écoulés.

La proportion de maisons individuelles vendues 200 000 \$ ou plus a monté en flèche au deuxième trimestre. De 20 %, d'avril à juin 2001, elle est passée à 35 %. En chiffres absolus, il s'est vendu 84 maisons individuelles dans cette fourchette de prix au deuxième trimestre, soit 25 % de plus qu'à la même période l'an dernier. En revanche, le nombre de transactions conclues à un prix inférieur à 150 000 \$ a chuté de plus de 59 % en glissement annuel, passant de 95 à 39. La part de marché des maisons dont le prix va de moyen à élevé s'est accrue en raison notamment de la progression des coûts de construction et des préférences des consommateurs. En outre, les bas taux hypothécaires à court terme offerts au cours des derniers mois ont persuadé certains acheteurs à opter pour un logement plus cher.

Recul de la construction de logements collectifs au deuxième trimestre

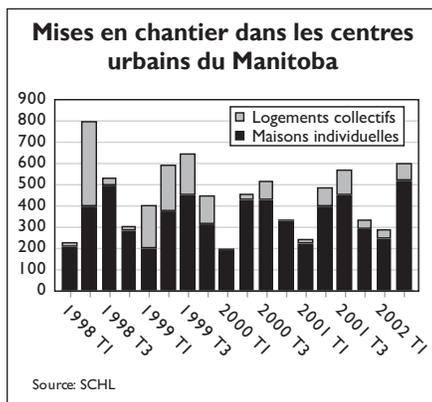
Au deuxième trimestre, les mises en chantier de logements collectifs ont régressé de 20 % dans la province, pour se chiffrer à 117. La baisse a été plus accentuée en milieu rural, le nombre de mises en chantier étant passé de 54, au deuxième trimestre de 2001, à 35, un an plus tard. Alors que les centres urbains enregistraient un repli de 11 %, la



RMR de Winnipeg affichait une chute de 80 %. En effet, on a commencé la construction de seulement 14 logements collectifs dans cette agglomération entre avril et juin, contre 70 l'an dernier à la même période. Les données cumulatives pour la RMR de Winnipeg révèlent un ralentissement de l'activité de 42 % sur un an dans le secteur des collectifs.

Les taux hypothécaires poursuivront leur lente ascension en 2002

Alors que les taux s'appliquant aux prêts hypothécaires ouverts et aux prêts à taux variables suivent généralement l'évolution du taux préférentiel des prêteurs, ceux pratiqués pour un prêt fermé varient en fonction du marché obligataire. Étant donné que le taux préférentiel, le marché monétaire et le rendement des obligations à court terme s'accroîtront, parallèlement à la reprise de l'économie, il en sera de même pour les taux hypothécaires à court terme. Bien que l'on prévoie une remontée des taux hypothécaires en 2002, ceux-ci demeureront bas par rapport aux années passées. Les perspectives d'évolution des taux hypothécaires resteront donc favorables. Ces derniers devraient osciller entre 5 et 6 % pour les prêts de un an, entre 6 et 7 % pour les prêts de trois ans, et entre 7 et 8 % pour les prêts de cinq ans. La faiblesse des taux hypothécaires continuera de stimuler la demande d'habitations et, compte tenu du nombre limité de logements inscrits sur le marché de l'existant, bon nombre d'acheteurs se tourneront vers celui du neuf pour répondre à leurs besoins en matière d'habitation.



Pour en Savoir Plus,
Communiquez Avec:
Christian Douchant
Analyste de Marché
Téléphone: (403) 515-2902
Toll Free: 1-877-722-2642
Courriel électronique:
cdouchan@cmhc-schl.gc.ca

Tableau I
PROVINCE DU MANITOBA
MISES EN CHANTIER - DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2002

ZONE	Log. Individuels		Log. Collectifs			Total		Var. (%)
	2002	2001	Jum.	En Rangée	App.	2002	2001	2002/2001
RMR de Winnipeg	460	340	14	0	0	474	410	15.61
Ville de Winnipeg	326	248	14	0	0	340	318	6.92
Ar de Brandon	32	13	2	4	6	44	35	25.71
Ar de Portage La Prairie	5	18	2	7	47	61	18	**
Ar de St. Andrews	20	21	0	0	0	20	21	-4.76
Ar de Thompson	0	1	0	0	0	0	1	**
Manitoba (Centres Urbains)	517	393	18	11	53	599	485	23.51
Manitoba (Régions Rurales)	387	426	11	0	24	422	480	-12.08
Manitoba (Total)	904	819	29	11	77	1021	965	5.80

Tableau IB
PROVINCE DU MANITOBA
MISES EN CHANTIER - DE JANVIER À JUIN 2002

ZONE	Log. Individuels		Log. Collectifs			Total		Var. (%)
	2002	2001	Jum.	En Rangée	App.	2002	2001	2002/2001
RMR de Winnipeg	681	552	14	6	32	733	643	14.00
Ville de Winnipeg	507	418	14	6	32	559	503	11.13
Ar de Brandon	40	16	2	4	12	58	42	38.10
Ar de Portage La Prairie	7	20	2	7	47	63	20	**
Ar de St. Andrews	32	24	0	0	0	32	24	33.33
Ar de Thompson	0	1	0	0	0	0	1	**
Manitoba (Centres Urbains)	760	613	18	17	91	886	730	21.37
Manitoba (Régions Rurales)	572	525	11	10	24	617	581	6.20
Manitoba (Total)	1332	1138	29	27	115	1503	1311	14.65

** indique une variation supérieure à 100 %.

Tableau 2
PROVINCE DU MANITOBA
LOGEMENTS ACHEVÉS - DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2002

ZONE	Log. Individuels		Log. Collectifs			Total		Var. (%)
	2002	2001	Jum.	En Rangée	App.	2002	2001	2002/2001
RMR de Winnipeg	345	315	22	4	79	450	593	-24.11
Ville de Winnipeg	270	246	22	4	79	375	518	-27.61
Ar de Brandon	21	8	0	0	0	21	14	50.00
Ar de Portage La Prairie	4	9	0	6	0	10	9	11.11
Ar de St.Andrews	14	7	0	0	0	14	7	**
Ar de Thompson	0	10	0	0	0	0	10	**
Manitoba (Centres Urbains)	384	339	22	10	79	495	623	-20.55
Manitoba (Régions Rurales)	243	206	0	0	0	243	210	15.71
Manitoba (Total)	627	545	22	10	79	738	833	-11.40

Tableau 2B
PROVINCE DU MANITOBA
LOGEMENTS ACHEVÉS - DE JANVIER À JUIN 2002

ZONE	Log. Individuels		Log. Collectifs			Total		Var. (%)
	2002	2001	Jum.	En Rangée	App.	2002	2001	2002/2001
RMR de Winnipeg	476	517	22	4	79	581	803	-27.65
Ville de Winnipeg	360	380	22	4	79	465	660	-29.55
Ar de Brandon	30	14	0	0	6	36	28	28.57
Ar de Portage La Prairie	11	20	0	6	0	17	20	-15.00
Ar de St.Andrews	21	14	0	0	0	21	14	50.00
Ar de Thompson	1	0	0	0	0	1	0	**
Manitoba (Centres Urbains)	539	565	22	10	85	656	865	-24.16
Manitoba (Régions Rurales)	572	659	7	26	0	605	665	-9.02
Manitoba (Total)	1111	1224	29	36	85	1261	1530	-17.58

** indique une variation supérieure à 100 %.

Tableau 3

**PROVINCE DU MANITOBA - CENTRES DE 50 000 HABITANTS ET PLUS
MAISONS INDIVIDUELLES ÉCOULÉES PAR FOURCHETTE DE PRIX - DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2002**

	< \$100,000	\$100,000 -119,999	\$120,000 -149,999	\$150,000 -199,999	\$200,000 -249,999	\$250,000 +	Total
RMR de Winnipeg	2	12	25	114	44	40	237
Ville de Winnipeg	1	5	24	99	37	25	191
Municipalités Rurales	1	7	1	15	7	15	46

Tableau 3B

**PROVINCE DU MANITOBA - CENTRES DE 50 000 HABITANTS ET PLUS
MAISONS INDIVIDUELLES ÉCOULÉES PAR FOURCHETTE DE PRIX - DE JANVIER À JUIN 2002**

	< \$100,000	\$100,000 -119,999	\$120,000 -149,999	\$150,000 -199,999	\$200,000 -249,999	\$250,000 +	Total
RMR de Winnipeg	8	15	72	166	27	40	328
Ville de Winnipeg	5	9	63	139	21	20	257
Municipalités Rurales	3	6	9	27	6	20	71

RECUEIL DE TABLEAUX STATISTIQUES SUR LE MARCHÉ DE L'HABITATION

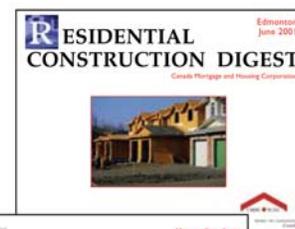
Le Recueil de tableaux statistiques sur le marché de l'habitation (Residential Construction Digest), une nouvelle publication de la SCHL, renferme toutes les statistiques du logement que vous avez toujours voulu obtenir sur votre marché local.

Publié tous les mois, ce recueil vous offre plus de 60 tableaux exposant des données complètes sur le marché de l'habitation. Les tendances du marché vous sont dévoilées, de façon claire et précise, pour vous permettre de cerner les occasions qui s'offrent à vous.

Pour des questions pratiques, le rapport est distribué électroniquement, en format PDF.

La table des matières renferme des liens dynamiques qui vous permettent d'aller consulter directement les tableaux qui vous intéressent.

Vous pouvez vous abonner au rapport pour la modique somme de 350 \$ par année (TPS en sus); il est également possible d'en obtenir gratuitement un extrait. Veuillez téléphoner au (877) 722-2642



Gagnez en efficacité grâce au Recueil de tableaux statistiques sur le marché de l'habitation!

Tableau 4
PROVINCE DU MANITOBA
LOG. EN CONSTRUCTION - JUIN 2002

ZONE	Log. Individuels		Log. Collectifs			Total		Var. (%)
	2002	2001	Jum.	En Rangée	App.	2002	2001	2002/2001
RMR de Winnipeg	625	464	20	29	140	814	571	42.56
Ville de Winnipeg	420	299	20	29	140	609	406	50.00
Ar de Brandon	17	10	2	4	6	29	26	11.54
Ar de Portage La Prairie	9	18	2	7	47	65	18	**
Ar de St. Andrews	23	30	0	0	0	23	30	-23.33
Ar de Thompson	0	1	0	0	0	0	1	**
Manitoba (Centres Urbains)	674	523	24	40	193	931	646	44.12
Manitoba (Régions Rurales)	506	497	11	10	24	551	566	-2.65
Manitoba (Total)	1180	1020	35	50	217	1482	1212	22.28

Tableau 4B
PROVINCE DU MANITOBA - CENTRES DE 50 000 HABITANTS ET PLUS
LOG. ACHEVÉS ET INOCCUPÉS - JUIN 2002

ZONE	Log. Individuels		Log. Collectifs			Total		Var. (%)
	2002	2001	Jum.	En Rangée	App.	2002	2001	2002/2001
RMR de Winnipeg	213	163	18	7	0	238	204	16.67
Ville de Winnipeg	170	136	18	5	0	193	174	10.92
Municipalités Rurales	43	27	0	2	0	45	30	50.00

** indique une variation supérieure à 100 %.

Tableau 5
PROVINCE DU MANITOBA - CENTRES DE 10 000 HABITANTS ET PLUS RÉSUMÉ
DE L'ACTIVITÉ DANS LE SECTEUR DU LOGEMENT

Activité	Log. de Type Propriétaire-Occupant					Logements Locatifs				Total
	en Propriété Absolue			en Copropriété		d'initiative Privée		Aidés		
	Log. Indiv. ¹	Jum. ¹	en Rangée	en Rangée	App.	en Rangée	App.	en Rang.	App.	
MISES EN CHANTIER										
Mois courant	517	18	7	0	0	4	53	0	0	599
Année antérieure	393	10	0	0	0	12	70	0	0	485
Cumul 2002	760	18	7	6	32	4	59	0	0	886
Cumul 2001	613	10	0	0	15	16	76	0	0	730
LOG. EN CONSTRUCTION										
2002	674	24	3	33	56	4	53	0	84	931
2001	523	8	0	0	39	12	64	0	0	646
LOGEMENTS ACHEVÉS										
Mois courant	384	22	0	10	15	0	64	0	0	495
Année antérieure	339	6	0	14	61	0	203	0	0	623
Cumul 2002	539	22	0	10	15	0	70	0	0	656
Cumul 2001	565	18	0	14	61	4	203	0	0	865
LOGEMENTS ACHEVÉS ET INOCCUPÉS²										
2002	213	18	0	7	0	0	0	0	0	238
2001	163	14	0	9	18	0	131	0	0	335
OFFRE TOTALE³										
2002	887	42	3	40	56	4	53	0	84	1169
2001	686	22	0	9	57	12	195	0	0	981
LOGEMENTS ÉCOULÉS²										
Mois courant	247	11	0	11	15	0	68	0	0	352
Moyenne sur 3 mois	358	9	0	14	46	0	125	0	0	552
Moyenne sur 12 mois	100	2	0	1	3	1	17	0	0	124

¹ Peut inclure des logements destinés au marché des copropriétés.

² Centres de 50 000 habitants et plus.

³ Somme des logements en construction, et des logements achevés et inoccupés



TENEZ-VOUS AU COURANT DE L'ÉTAT DU MARCHÉ DE L'HABITATION

Le Centre d'analyse de marché de la SCHL est la meilleure source d'analyses et d'information sur le marché canadien de l'habitation. Il vous offre toute l'information dont vous avez besoin pour planifier vos activités avec assurance et pour prendre des décisions éclairées. Notre connaissance du marché local du logement s'appuie sur des enquêtes détaillées ainsi que sur un réseau étendu de collecte de renseignements sur le marché. Quelle que soit l'information dont vous avez besoin, nous fournissons des statistiques, des analyses et des prévisions fiables.

Pour en connaître davantage sur notre gamme de produits et nos services de données personnalisées, appelez au **(403) 515-3006**

DÉFINITIONS ET NOTES EXPLICATIVES



Relevé des mises en chantier et des achèvements

Ce relevé vise à mesurer l'activité du secteur de la construction résidentielle. L'unité de mesure utilisée est le «logement» (par opposition à la valeur).

Le Relevé des mises en chantier et des achèvements ne porte que sur les logements neufs destinés à l'occupation permanente. On y exclut donc les logements transformés, les résidences secondaires et différents types d'habitations collectives.

Mises en chantier - Il s'agit de logements dont la construction a atteint le stade de la mise en place de l'ensemble de la semelle de béton. Dans le cas des collectifs, ce terme s'applique à l'ensemble de l'immeuble.

Logements en construction - Ce terme désigne les logements commencés mais non achevés (c.-à-d. le nombre de logements en construction le mois précédent plus les mises en chantier du mois courant, moins le nombre de logements achevés durant le mois courant, plus/moins les ajustements devant être apportés, notamment, en raison de l'annulation ou de la reprise de certains travaux et/ou du changement du mode d'occupation).

Achèvements - Il s'agit de l'étape où tous les travaux de construction prévus sont terminés; dans certains cas, on peut considérer une habitation comme achevée si 90% des travaux ont été exécutés et le logement est habitable.

Achevés et non occupés - Il s'agit de logements neufs achevés qui n'ont jamais été occupés ni vendus (c.-à-d. le nombre de logements achevés et inoccupés du mois précédent plus le nombre de logements achevés durant le mois courant, moins les habitations écoulées durant le mois courant).

Offre totale - Ce terme désigne l'offre totale de logements neufs et comprend, les habitations en construction, ainsi que les logements achevés, mais non occupés (c.-à-d. le nombre de logements en construction plus les logements achevés et inoccupés pour le mois courant).

Logements écoulés - Il s'agit d'habitations récemment achevées qui ont été vendues ou louées. Ces chiffres sont tirés des résultats d'une enquête effectuée au moment de l'achèvement des bâtiments. Les logements vendus ou loués avant la construction ne sont inclus qu'à l'étape de l'achèvement (c.-à-d. le nombre de logements achevés et inoccupés du mois précédent plus les habitations achevées durant le mois courant, moins les logements achevés et inoccupés durant le mois courant).

Répartition des logements en quatre catégories

Les définitions relatives aux types d'habitations utilisées dans ce relevé sont les mêmes que celles du recensement.

Maison individuelle isolée - Cette catégorie comprend un seul logement, complètement séparé, sur tous ses côtés, de toute autre habitation ou construction. Sont incluses dans cette catégorie les maisons reliées sous terre par leurs fondations.

Maison jumelée - Cette catégorie désigne l'un et l'autre de deux logements séparés par un mur commun ou mitoyen du sol jusqu'au toit ou par un garage.

Maison en rangée - Cette catégorie désigne les habitations unifamiliales comprises dans une rangée d'au moins trois logements contigus, séparés par un mur commun ou mitoyen du sol jusqu'au toit.

Appartement et autre - Sont inclus dans cette catégorie tous les autres logements qui n'entrent pas dans les catégories ci-dessus, notamment, les duplex, les duplex jumelés, les triplex, les duplex en rangée, les appartements et les logements situés au-dessus ou à l'arrière d'un magasin ou d'autres bâtiments non résidentiels. Conformément à cette définition, les maisons individuelles comprenant des appartements accessoires légaux entrent dans cette catégorie.

Le relevé porte sur l'ensemble des régions métropolitaines, des agglomérations de recensement et des centres urbains comptant 10 000 habitants et plus, tels que définis dans le recensement. Ces régions sont entièrement recensées chaque mois. Dans le reste du territoire du bureau, on effectue le recensement d'un échantillon de logements quatre fois par an, soit en mars, en juin, en septembre et en décembre.

Relevé des logements écoulés sur le marché

Ce relevé vise à fournir une indication de la demande à court terme d'habitations de type propriétaire-occupant et de logements locatifs. Il est conçu en vue de mesurer le taux auquel les logements sont vendus ou loués, après leur achèvement.

Le relevé couvre l'ensemble des régions métropolitaines et des centres urbains comptant 50000habitants et plus.

Certaines catégories d'habitations sont exclues pour diverses raisons, notamment, les logements publics ou d'initiative privée sans but lucratif, financés par la SCHL ou en vertu de l'article 6 de la LNH (qui ne sont pas assujettis aux critères habituels du marché), ainsi que les maisons témoins.

Dans ce rapport, le terme écoulement désigne les habitations écoulées au moment de l'achèvement, plus le stock de logements. À court terme, le nombre de logements écoulés est fonction du total actuel d'habitations achevées et du niveau du stock.

DÉFINITIONS - RECENSEMENT DE 1996

Une région métropolitaine de recensement (RMR) désigne le principal marché du travail d'un noyau urbanisé comptant 100000 habitants ou plus. La RMR d'Edmonton comprend

35municipalités et la RMR de Calgary, 9. Note :Wood Buffalo É.-U. comprend la ville de Fort McMurray et Wood Buffalo inclut l'AR de Fort McMurray. Une agglomération de recensement (AR) représente les marchés de travail d'un noyau urbanisé qui compte entre 10000 et 99999 habitants. Créées par Statistique Canada, les RMR et les AR sont habituellement connues sous le nom de la région urbaine qui constitue leur noyau urbanisé. Elles renferment des municipalités (ou des subdivisions de recensement) entières et comprennent :

- 1) des municipalités, si (a) au moins 40% de la population active occupée vivant dans la municipalité habite dans le noyau urbanisé, ou (b) au moins 25 % de la population active occupée qui travaille dans la municipalité demeure dans le noyau urbanisé;
- 2) d'autres municipalités, si (a) au moins 40% de la population active occupée vivant dans la municipalité travaille dans le noyau urbanisé ou (b) au moins 25 % de la population active occupée qui travaille dans la municipalité demeure dans le noyau urbanisé.

©2002, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Tous droits réservés. La reproduction, le stockage dans un système de recherche documentaire ou la transmission d'un extrait quelconque de cet ouvrage, par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, par photocopie,

enregistrement ou autre moyen sont interdits sans l'autorisation préalable écrite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Sans que ne soit limitée la généralité de ce qui précède, il est de plus interdit de traduire un extrait de cette publication dans toute autre langue sans l'autorisation préalable écrite de la

Société canadienne d'hypothèques et de logement. Les renseignements, analyses et opinions contenus dans cette publication sont fondés sur des sources jugées fiables, mais leur exactitude ne peut être garantie, et ni la Société canadienne d'hypothèques et de logement ni ses employés n'en assument la responsabilité.